

Demande d'annulation d'inscription

- Année universitaire 2025/2026 -

Nom : Prénom :

N° d'étudiant à l'ULCO : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail : @

Année universitaire	Formation suivie à l'ULCO (année + diplôme)	Ville
2025/2026		

Pièces justificatives à joindre **OBLIGATOIREMENT** à cette demande d'annulation :

- **L'ORIGINAL** (et donc pas la copie) de votre Carte Multi-Services (carte d'étudiant)
- la plaquette A4 sur laquelle figure vos certificats d'inscription (donnée par l'ULCO suite au dépôt des pièces justificatives)
- un justificatif de demande d'annulation (contrat de travail, inscription autre établissement, inscription France Travail, justificatif médical, déménagement,)

Si vous annulez votre inscription avant le 03/10/2025 inclus et que vous avez payé des droits d'inscription, vous pouvez vous faire rembourser de ces droits. Vous devez donc joindre, en plus :

- un relevé d'identité bancaire ou postal **à vos nom et prénom** (sur lequel figure le n° IBAN)

Pour information :

- vous ne serez pas remboursé de la totalité de la somme versée (23€ de frais de gestion sont conservés par l'ULCO)
- le remboursement de la CVEC est à demander au CROUS (cvec.etudiant.gouv.fr)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Tous ces documents sont à transmettre à : Université du Littoral Côte d'Opale
DEVE – BIA
1 place de l'Yser - BP 71022
59375 DUNKERQUE cedex

Ou par mail à scolarite@univ-littoral.fr si vous n'avez pas encore reçu votre Carte Multi-Services

Si vous êtes inscrit à l'IUT/EILCO/ISCID-CO pour l'année en cours, vous devez transmettre cette demande remplie à votre Ecole/Institut

Fait à, le / /

Signature de l'étudiant :